

Genève, lundi 25 janvier 2021

Lettre ouverte à la Présidente du Conseil d'Etat du Canton de Genève

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,

Par la présente, nous aimerions vous faire part de notre très grande inquiétude quant à notre ami Tahir Tilmo en détention administrative depuis le 7 septembre, et ayant entamé une grève de la faim et de la soif ce dimanche 24 janvier au matin comme dernière lutte contre son expulsion. Tahir craint pour sa vie s'il devait retourner dans son pays.

Selon certaines informations, Tahir figure parmi les 5 ressortissants éthiopiens prévus sur un vol spécial pour Addis Abeba ce mercredi 27 janvier. Un second ressortissant éthiopien, également sur cette liste, est lui aussi interné au centre de Frambois depuis la semaine passée.

L'avocate de Tahir, Maître Buser, a fait recours au Tribunal fédéral contre la décision de renvoi, invoquant que le renvoi sous contrainte par vol spécial est impossible en l'absence d'un accord de réadmission entre la Suisse et l'Ethiopie. Dans un arrêt du 7 janvier 2021, le Tribunal mentionne que la Suisse s'est jointe à un accord de collaboration et de réadmission conclu entre l'Union européenne et l'Ethiopie en novembre 2018, accord qui a été formalisé le 4 janvier 2019 par un « échange de notes ». Cet accord n'est toutefois pas publié au Recueil officiel du droit fédéral, bien que les accords internationaux qui édictent des règles de droit doivent en principe être publiés. Maître Buser envisage d'introduire une requête auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

A ce manque de clarté du contexte juridique viennent s'ajouter les importants mouvements de violences de déroulant actuellement en Ethiopie, ainsi que la situation sanitaire mondiale totalement instable et imprévisible.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, nous vous demandons, Madame la Présidente, de bien vouloir suspendre les renvois forcés vers l'Ethiopie, ainsi que le recours à la détention administrative en vue de ces renvois, en ligne avec sa longue tradition de respect des droits humains.

Pour les amis de Tahir,



Julie Franck



Anne-Cécile Dominé-Aubert